

BULLETIN D'ADHESION 2007-2008

A remettre au trésorier du Snes de votre établissement ou, pour les collègues isolés, à la section académique de Lille, 209 rue Nationale 59000 LILLE. Il est indispensable de dater et de signer le cadre n° ③.

<p>① Sexe M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> date de naissance <input style="width:100px;" type="text" value=".. / .. / .."/></p> <p>Nom (utilisez le nom connu du rectorat)</p> <input style="width:100%; height:20px;" type="text"/> <p>Nom patronymique (de naissance) <input style="width:250px;" type="text"/> Prénom <input style="width:150px;" type="text"/></p> <p>Résidence bâtiment escalier...</p> <input style="width:100%; height:20px;" type="text"/> <p>N° et voie (rue, bd...)</p> <input style="width:100%; height:20px;" type="text"/> <p>Boîte postale - lieu dit - ville pour les pays étrangers</p> <input style="width:100%; height:20px;" type="text"/> <p>Code postal <input style="width:100px;" type="text"/> Ville ou pays étranger <input style="width:300px;" type="text"/></p> <p>Téléphone 1 <input style="width:100px;" type="text"/> portable ou téléphone 2 <input style="width:100px;" type="text"/> Fax - Télécopie <input style="width:100px;" type="text"/></p> <p>Adresse électronique: <input style="width:400px;" type="text"/> <small>(respectez minuscules, majuscules et caractères spéciaux)</small></p> <p>Etablissement d'affectation ministérielle : <input style="width:150px;" type="text"/> Code : <input style="width:100px;" type="text"/> Nom et ville : <input style="width:500px;" type="text"/></p> <p>Etablissement d'exercice si différent : <input style="width:150px;" type="text"/> Code : <input style="width:100px;" type="text"/> Nom et ville : <input style="width:500px;" type="text"/></p>	<p>② Catégorie (certifié, agrégé, hors classe chaire sup. maître aux. contractuel vacataire Mi-Se CoPsy Cpe...)</p> <input style="width:100%; height:20px;" type="text"/> <p>Congé ou détachement (préciser sa nature)</p> <input style="width:100%; height:20px;" type="text"/> <p>Situation administrative (pour les titulaires)</p> <p><input type="checkbox"/> Titulaire du poste <input type="checkbox"/> Tit sur ZR.</p> <p>Quotité de temps partiel (le cas échéant)</p> <input style="width:100px;" type="text"/> <p>Discipline</p> <input style="width:100%; height:20px;" type="text"/> <p>date promotion : <input style="width:100px;" type="text"/></p> <p>Echelon <input style="width:50px;" type="text"/> <input style="width:50px;" type="text"/></p> <p>Cochez les cases selon votre situation :</p> <p>Stagiaires IUFM 2^{ème} année <input type="checkbox"/></p> <p>Stagiaires en situation</p> <p><input type="checkbox"/> par concours <input type="checkbox"/> par liste d'aptitude</p> <p><input type="checkbox"/> Cessation progressive d'activité</p> <p><input type="checkbox"/> CFA <input type="checkbox"/> Retraité (Les retraités et CFA paient leur cotisation au trésorier des retraités de leur département)</p> <p><input type="checkbox"/> C.F.C. formateur <input type="checkbox"/> GRETA <input type="checkbox"/> IUFM enseignant <input type="checkbox"/> en STS <input type="checkbox"/> en classe prépa enseignant au <input type="checkbox"/> CNED <input type="checkbox"/> CNDP - CRDP</p> <p><input type="checkbox"/> Conseiller pédagogique tuteur</p>
---	--

③ J'accepte de fournir au Snes, pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au Snes de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 6 janvier 1978. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au Snes 46, avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 ou à ma section académique.

Montant total de la cotisation:

€ (voir barème au dos)

Mode de paiement : cocher l'un des deux modes proposés.

- Paiement par prélèvements automatiques. (validés uniquement pour l'année scolaire 2006-2007)

Nombre de prélèvements : de € chacun

- Paiement par chèque joint.

Date :

Signature :

Joindre obligatoirement un RIB et compléter une autorisation de prélèvement

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier si la situation le permet tous les prélèvements ordonnés par l'organisme créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec l'organisme créancier.

N° NATIONAL D'EMETTEUR
131547

NOM, PRENOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom, Prénom
Adresse
Code Postal / / / / / Ville

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Etablis code guichet N° compte clé RIB

Date :

Signature :

ORGANISME CREANCIER

S.N.E.S. 46, avenue d'Ivry
75647 PARIS CEDEX 13

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER

Code Postal / / / / / Ville

Prière de compléter cette autorisation et de joindre un relevé d'identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne. **Ne pas omettre la date et la signature**

Catégorie / échelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
Agrégés Echelle Lettres A	310,4 € 78 €	322,3 € 80,9 €	338,3 € 84,9 €									En 4 prélèvements
Chaires supérieures Agrégés hors classe	234,3 € 58,9 €	247,3 € 62,2 €	260,2 € 65,4 €	274,6 € 69 €	289,9 € 72,8 €	310,4 € 78 €						En 4 prélèvements
Agrégés classe normale	114 € 28,9 €	158,6 € 40 €	172,9 € 43,6 €	186,6 € 47 €	198,9 € 50,1 €	212,2 € 53,4 €	226,5 € 57 €	243,2 € 61,2 €	260,2 € 65,4 €	277 € 69,6 €	289,9 € 72,8 €	En 4 prélèvements
Certifiés hors classe ; Cpe hors classe ; DCIO	178,7 € 45 €	200,9 € 50,6 €	214,9 € 54,1 €	228,9 € 57,6 €	246,9 € 62,1 €	262,6 € 66 €	277 € 69,6 €					En 4 prélèvements
Biadmissibles		146,3 € 36,9 €	153,5 € 38,7 €	160,7 € 40,5 €	169,9 € 42,8 €	180,5 € 45,5 €	189,7 € 47,8 €	203,3 € 51,25 €	218,6 € 55 €	234,3 € 58,9 €	244,6 € 61,5 €	En 4 prélèvements
Certifiés ; CPE ; COPsy	105 € 26,6 €	138,2 € 34,9 €	144,6 € 36,5 €	151,8 € 38,3 €	159,6 € 40,3 €	169,2 € 42,7 €	178,7 € 45 €	191 € 48,1 €	203,3 € 51,2 €	218,6 € 55 €	234,3 € 58,9 €	En 4 prélèvements
PEGC classe exceptionnelle	218,6 € 55 €	236,4 € 59,5 €	246,9 € 62,1 €	262,6 € 66 €	277 € 69,6 €							En 4 prélèvements
PEGC hors classe	165,8 € 41,8 €	174 € 43,9 €	183,9 € 46,3 €	193,7 € 48,8 €	218,6 € 55 €	234,3 € 58,9 €						En 4 prélèvements
AE et PEGC classe normale		123,8 € 31,3 €	130,9 € 33,1 €	136,3 € 34,4 €	142,3 € 35,9 €	149,4 € 37,3 €	155,8 € 39,3 €	163,9 € 41,3 €	172 € 43,4 €	181,8 € 45,4 €	191,5 € 48,2 €	En 4 prélèvements
MA et contractuels (voir ci-dessous)	102,7 € 26 €	110,2 € 27,9 €	114,6 € 29 €	119,4 € 30,2 €	124,9 € 31,6 €	131,3 € 33,2 €	137,5 € 34,7 €	142,9 € 36,1 €	58 € 14,9 €	73,4 € 18,7 €	88,7 € 22,5 €	En 4 prélèvements
Traitement brut en € MA et contractuels	de 1401 à 1450	de 1451 à 1520	de 1521 à 1595	de 1596 à 1665	de 1666 à 1720	de 1721 à 1820	de 1821 à 1900	de 1901 à 2000	de 800 à 1000	de 1001 à 1200	de 1201 à 1400	

**ATTENTION : LA DEDUCTION FISCALE EST PASSEE A 66% DE LA COTISATION !
LE COUT REEL DE L'ADHESION N'EST PLUS QUE DE 34% DU BAREME INDIQUE !**

MI-SE ; Assistant éducation ; AED <i>En 4 prélèvements</i>	50,00 € 12,90 €
Elève ENS <i>En 4 prélèvements</i>	89,50 € 22,70 €
stagiaire COPsy 1 ^{ère} année	73 € 18,6 €
Sans traitement ; EVS ; vacataire <i>En 4 prélèvements</i>	36,50 € 9,50 €

Personnels en CFA, retraités et pensionnés

Pension mensuelle en euros	Cotisation
Inférieur à 1370 €	60 €
De 1371 à 1530 €	77 €
De 1531 à 1680 €	85 €
De 1681 à 1830 €	93 €
De 1831 à 1990 €	101 €
De 1991 à 2140 €	109 €
De 2141 à 2290 €	117 €
De 2291 à 2440 €	126 €
De 2441 à 2600 €	134 €
De 2601 à 2750 €	142 €
De 2751 à 2900 €	150 €
2901 € et plus	154 €
Cas exceptionnel (à l'appréciation du responsable départemental)	20 €

CAS PARTICULIERS :

- Cessation progressive d'activité « classique » : 80% de la cotisation.
- Mi-temps ou temps partiel : cotisation proportionnelle à la quotité de temps partiel.
- Personnels en attente de reclassement, stagiaires IUFM 2^{ème} année et antérieurement fonctionnaires : cotisation à calculer en fonction de l'indice figurant sur le bulletin de paye.

Cotisation non calculée dans ce barème – calcul du montant :
Ajoutez 10 € au produit de 0,3410 par l'indice brut majoré porté sur votre bulletin de paye.

Situation exceptionnelle :
contacter les trésoriers académiques
(minimum 20 €)

Le montant indiqué des prélèvements automatiques comprend les frais bancaires de recouvrement.

INFORMATIONS :

- Il est possible de payer par prélèvements continus ou alternés **échelonnés de 1 à 6** (pour 6 prélèvements, 1^{er} prélèvement au plus tard en mars 2008 car le dernier aura lieu en août, adhésion enregistrée le 20 février dernière limite). ATTENTION : pensez à ajouter le coût bancaire de chacun des prélèvements (0,40 €) au résultat de la fraction arrondi par défaut.
- **En cas de difficultés, prendre contact avec les trésoriers académiques, des solutions personnalisées sont possibles.**

LES COTISATIONS ENREGISTREES AVANT LE 31 DECEMBRE 2007 OUVRIRONT DROIT